

# Ensemble



## PLAINTES Délinquance, illégalité et arrogance

Il est nécessaire de relancer la dynamique de francisation des petites et des moyennes entreprises, notamment dans les commerces de détail, en redonnant de l'importance au mécanisme des plaintes comme outil citoyen servant à veiller aux droits des Québécois.

Pour célébrer l'arrivée du 35<sup>e</sup> anniversaire de l'adoption de la Charte de la langue française, Impératif français invite les citoyens à déposer un plus grand nombre de plaintes. Les motifs sont nombreux et concernent la langue de travail, la langue de recrutement des employés, celle des communications internes des entreprises, ainsi que la langue utilisée avec les ordres professionnels. Les motifs de plaintes peuvent également toucher la langue de service, la langue d'affichage, la langue de présentation des produits, des sites Web, des dépliants, des contrats, des factures et des reçus, des jeux vidéo, des logiciels, des inscriptions sur les produits, etc.

Impératif français invite les citoyens à participer à la francisation des entreprises en déposant une plainte chaque fois qu'ils se trouvent dans une situation témoignant du non-respect de leurs droits. « C'est par leur engagement que les citoyens combattront activement la délinquance et l'arrogance. »

Nous invitons le gouvernement et l'OQLF à participer plus efficacement à la francisation des entreprises en diffusant largement le formulaire de plainte, en accélérant le traitement des plaintes et en imposant des sanctions sévères aux entreprises délinquantes. « Après tout, la Loi 101 est en vigueur depuis près de 35 ans! »

On trouvera le formulaire de plainte de l'OQLF sous pli ou dans son site Web à [www.oqlf.gouv.qc.ca/francisation/respect/plainte.html](http://www.oqlf.gouv.qc.ca/francisation/respect/plainte.html).

# AIR CANADA

## Bilinguisme: Air Canada a failli à ses obligations

Extrait de La Presse canadienne  
13 juillet 2011



Air Canada ne respecte pas ses obligations linguistiques, a conclu aujourd'hui la Cour fédérale. Le tribunal a donné raison à un citoyen qui alléguait ne pas avoir bénéficié de services en français sur certains vols, alors qu'il y avait droit.

Michel Thibodeau, qui poursuivait Air Canada avec sa conjointe, recevra 12 000 \$ en dommages-intérêts ainsi que des excuses de la part de la compagnie aérienne, si la décision n'est pas portée en appel.

Le transporteur devra aussi mettre sur pied, d'ici six mois, un système «visant à identifier, documenter et quantifier d'éventuelles violations à ses obligations linguistiques», a ordonné la Cour fédérale.

Dans un projet de lettre d'excuse publiée en annexe du jugement, Air Canada reconnaît ses torts. (...)

Impératif Français, un groupe de défense des droits des francophones, s'est réjoui du verdict. Selon son président, Jean-Paul Perreault, Air Canada figure en bonne place sur la liste des institutions délinquantes en matière de langues.

«C'est l'ensemble de la francophonie qu'Air Canada bafoue depuis de nombreuses années», a affirmé M. Perreault, au cours d'une entrevue téléphonique avec La Presse Canadienne. «Nous osons espérer que le message, cette fois-ci, sera compris et qu'Air Canada perdra le goût de continuer à insulter les francophones et la francophonie au Canada.»

## UNE « BELL » COCHONNERIE



### Contre le Québec!

Lorsque je fais \*98 pour prendre mes messages dans ma boîte vocale de Bell, on me donne des directives en anglais suivi du français. Moi, je ne veux pas de message anglais. Avant, les messages étaient en français.

Je viens de rappeler chez Bell et on me dit que je ne suis pas la seule qui a des messages en anglais et qu'ils vont s'en occuper. Ils m'ont dit la même chose la semaine dernière et rien n'a changé.

J'ai demandé quand ce serait réglé et les préposés Vincent, Philippe et Vincent m'ont dit qu'ils ne le savaient pas...

Jocelyne Delage

## LA GRANDE PAIX DE MONTRÉAL :

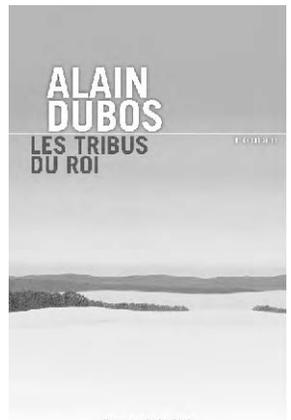
# LES TRIBUS DU ROI

Alain Dubos sera au Québec de 16 au 25 novembre pour le lancement québécois et nord-américain de son livre intitulé *Les Tribus du Roi*, un roman à forte saveur historique évoquant la Grande Paix de Montréal en 1701.



Alain Dubos, auteur

La trame romanesque s'appuie sur les destinées fort différentes de deux frères survivants du massacre de Lachine, en août 1689. Daniel et François Beauchêne vont traverser la guerre, l'un comme milicien, puis coureur des bois, l'autre comme écolier doué, puis futur secrétaire des gouverneurs Frontenac et Callières. Leurs amours seront pareillement contrastées, des tribus indiennes aux demeures patriciennes de Québec.



Presses de la Cité

Au hasard de leurs rencontres et de leurs aventures, les frères Beauchêne côtoient ce qui fut la société canadienne de l'époque, puissants et humbles, soldats et voyageurs, « sauvages » alliés ou non, religieux et filles des rues, capitaines et aristocrates, armateurs, et le peuple de la colonie, si divers et coloré, serré derrière les frêles remparts des deux cités laurentines.

L'agonie de l'Iroquoisie est le fil rouge du récit, jusqu'à la paix enfin signée. En vérité, c'est une grande page de l'Histoire de France (et de l'Amérique) oubliée ou méconnue qui s'écrit ici.

Le roman paraîtra le 3 novembre 2011 aux éditions Presses de la Cité.

L'auteur sera présent au Salon du livre de Montréal du 16 au 20 novembre.

De plus, M. Debos sera à la Maison des auteurs de Gatineau, 162, rue Laurier pour le lancement outaouais et ottavien de son livre le mardi 22 novembre à 19 h. Entrée libre.

## BOURRAGE DE CRÂNE

### Un aller simple vers la déculturation

Lettre ouverte de Marc Favre d'Echallens extraite du journal Le Monde du jeudi 25 août 2011

Je dois parler anglais, tu dois parler anglais, dès la maternelle, au primaire, puis au secondaire, encore plus à l'université et, enfin, but ultime, au travail. C'est moderne, c'est utile, en un mot : indispensable! Ces injonctions, nous les entendons partout.

On veut nous faire croire que l'anglais est devenu le sésame de tout progrès. Comme l'euro devait nous apporter la prospérité à nos vieux pays vermoulus, l'« anglo » nous apportera la prospérité et l'ouverture sur le monde merveilleux de la mondialisation financière. Il y a de quoi s'inquiéter.

Ce diktat de parler une autre langue concerne tout le monde, sauf les Anglo-Saxons évidemment, puisqu'aujourd'hui, parler une langue étrangère signifie parler l'anglais. Et pour les Anglo-Saxons? Élémentaire, mon cher Watson! C'est le gros lot : pas d'effort pour apprendre une langue, scruter les autres se débattre avec l'anglais et ensuite empocher la mise des formations linguistiques tout en profitant de leur avantage de *Native English* dans les négociations internationales.

C'est l'ouverture au monde à sens unique, un billet en aller simple vers la déculturation.

## Impératif français y était France - Manif au Quartier latin

Cette manifestation, portée par 28 associations dont Impératif français représenté par son porte-parole français monsieur Alain Dubos, rassemblait des Français, des Québécois et des étrangers de toutes origines et de toutes opinions.

Ils étaient des milliers à descendre dans la rue pour crier leur attachement à la langue française et leur ras-le-bol de l'imposition de l'anglo-américain dans des secteurs toujours plus nombreux de la vie sociale de leurs pays et pour réclamer de leurs gouvernements des mesures responsables pour promouvoir la langue française et la francophonie.



## ÊTRE ANGLOPHONE ET VIVRE AU QUÉBEC

### Campagne auprès des Anglo-Québécois

L'été dernier, Impératif français a lancé une campagne de valorisation du français auprès des Anglo-Québécois. Par cette nouvelle action, Impératif français cherche à renforcer auprès des Anglo-Québécois la fierté de parler français et d'appartenir au principal peuple francophone d'Amérique.

Les études actuelles sur le choix de vie des Anglo-Québécois ont démontré combien la maîtrise et l'appréciation du français avaient une incidence directe sur leur sentiment d'appartenance au peuple québécois, sur leur choix de vie et leur désir de mener leur carrière au Québec.

Le Québec compte dans sa population une minorité anglophone particulièrement instruite et extrêmement mobile sur le plan professionnel, au point où il perd, décennie après décennie, de nombreux effectifs au profit d'autres provinces canadiennes ou des États-Unis. Conscient de ce gaspillage de ressources, Impératif français considère qu'il est grand temps d'influer sur ces migrations interprovinciales en renforçant la place du français dans le cœur et l'esprit des Anglo-Québécois.

Langue internationale, le français est aussi la langue de la très grande majorité de la population québécoise. Sa maîtrise ouvre les portes des différentes administrations publiques et facilite également l'intégration dans le secteur privé. En outre, la maîtrise du français permet aux Anglo-Québécois de mieux connaître leurs concitoyens, de participer à la vie politique et culturelle d'un milieu de vie unique en Amérique du Nord. Cette maîtrise est la voie royale pour enraciner les Anglo-Québécois dans leur patrie.

En outre, la connaissance du français permet d'abattre les préjugés, de rapprocher les citoyens et de développer une société intégrée capable de se doter d'objectifs communs. Pour tous, au Québec, le français est la clé de l'avenir. « Mon avenir est ici. Le Québec, c'est mon monde, ma patrie. »

## V PRÉSENTE « PRICE IS RIGHT! »

**Encore la preuve que ce sont les francophones de souche qui menacent le français!**

Je suis un anglophone-francophile de souche qui déplore la non-francisation du titre de l'émission *The Price Is Right*. Je remarque que le langage des francophones est déjà fortement anglicisé et en plus, les raisons sociales à Montréal sont de plus en plus en anglais. Exemple, FOREVER 21!

Je propose un titre en français pour la version québécoise de *Price Is Right* : *Misez juste!*

Jeffrey George



## LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MASSOTHÉRAPEUTES

### et l'Office québécois de la langue française

La réponse ci-dessous du syndic de la Fédération québécoise des massothérapeutes (FQM) est politique et par choix anglicisante puisqu'émettre des reçus uniquement en français est aussi conforme à la Charte de la langue française. Mieux, beaucoup plus fidèle à la volonté des législateurs.

Il est déplorable que la FQM n'ait pas retenu que tout ce qui est uniquement en français est conforme à la Charte et que le français au Québec étant la langue commune d'usage public, tout ce qui est uniquement en français s'adresse à tout le monde!

Par sa décision, la FQM a choisi de banaliser le français au Québec et d'ajouter tout son poids à l'anglicisation et au non-apprentissage du français.

Il y a aussi lieu de se sentir écœuré par la position de l'OQLF qui donne, dans ce cas-ci et dans plusieurs autres, sa caution à l'anglicisation par la bilinguisation systématique du Québec en « aménageant » dans ses propos et dans les faits une place importante à l'anglais: « Une autorité en la matière, (l'OQLF) a déjà indiqué à la direction (de la FQM) que nos nouveaux reçus sont conformes à la Charte de la langue française (la Loi) »

Dans ce cas précis, les reçus unilingues français sont désormais, grâce à l'OQLF et la FQM remplacés par des reçus « systématiquement » bilingues.

**Enrageant!**

En français,  
En français,  
En français,  
En français,  
ça s'impose!  
ça s'impose!  
ça s'impose!

## QUÉBEC REFUSE TOUJOURS DE RECONNAÎTRE LE PROBLÈME

### Recul du français à Montréal

Selon les statistiques, les francophones pourraient devenir minoritaires d'ici 20 ans sur l'île de Montréal.

« Jean Charest a fait un appel à la prudence deux jours après la publication de données officielles sur l'avenir du français à Montréal. Les données de l'Office québécois de la langue française doivent être analysées plus longuement et être contextualisées, a fait valoir le premier ministre, ajoutant que les Québécois doivent se garder de poser un jugement hâtif ou catastrophiste sur l'étude. » (La Presse canadienne)

Plutôt que d'inviter à la « prudence », n'aurait-il pas été plus indiqué d'annoncer que le gouvernement interviendrait et annoncerait bientôt un train de mesures incluant le renforcement et la bonification de la Charte de la langue française, des ressources et des pouvoirs additionnels à l'OQLF et aux groupes de défense du français, une francisation plus efficace des immigrants?

Le gouvernement du Québec par son inaction et son manque de leadership est le premier responsable du recul du français au Québec et il refuse d'agir.

Jean Charest qui invite à « contextualiser » le recul du français à Montréal ne devrait-il pas le faire lui-même? Ne connaît-il pas le « contexte » de Montréal et du Québec au Canada et en Amérique du Nord?

## NATIONAL POST

### LA BATAILLE « MONTRÉAL FRANÇAIS » SERAIT PERDUE

*"The battle to preserve Montreal's 'French face' is a losing one".*

Selon le National Post du 3 septembre dernier, le centre-ville de Montréal s'anglicise et la bataille pour y préserver le français est loin d'être gagnée, même que, selon lui, elle serait perdue : « *it is hard not to conclude that the battle to preserve Montreal's "French face" is a losing one.* »

Et pour décourager les citoyens de se plaindre auprès de l'Office québécois de la langue française, du gouvernement du Québec ou des fautifs en réponse à l'invitation d'Impératif français (Lire « Plaintes et francisation des entreprises »), le National Post écrit : « *Apart from a few language hardliners, the gradual cosmetic surgery performed on the city's French face does not seem to be upsetting too many Quebecers. If they have to be encouraged to complain, maybe they don't think there is much worth complaining about.* »



# Ville de Gatineau

## Le Conseil dit

### « Non aux primes à l'anglais »

Bonne nouvelle! À sa réunion du 20 septembre dernier, le conseil municipal de Gatineau réuni en comité plénier a voté « à la majorité » en faveur du projet de convention collective négocié avec son Syndicat des cols blancs, mais a refusé d'entériner la clause en faveur des « primes à l'anglais », les « primes à l'anglicisation ». Le maire en a fait l'annonce publique au tout début de la réunion régulière du conseil qui a suivi le vote en comité plénier.

Impératif français et d'autres intervenants ont profité de l'occasion pour remercier le conseil de son vote, mais en même temps pour lui demander sa collaboration pour qu'il intervienne afin de corriger les situations suivantes :

- Nous sommes également ici aujourd'hui pour vous demander de mettre sur pied sans tarder une politique linguistique en faveur du français.
- Nous vous demandons **une autre fois** de prendre les mesures pour que cessent sur le territoire de Gatineau la fraude fiscale et le trafic identitaire pratiqués par certains Ontariens qui résident au Québec, mais qui trafiquent frauduleusement leur identité pour ne pas avoir à payer leurs impôts au Québec, leur vraie province de résidence, laissant ainsi aux autres le soin de payer leur part.
- Nous vous demandons **une autre fois** de respecter la Politique linguistique gouvernementale qui demande aux organismes de l'administration publique de publier leurs documents dans la version française seulement, afin d'encourager les non-francophones à apprendre et à parler la langue officielle, la langue commune de la diversité et la langue d'usage public au Québec, le français.
- Nous vous demandons **une autre fois** d'adopter les mesures qui

s'imposent pour contrer les coupes à blanc culturelles et les effets défrancisants des campagnes de séduction hors Québec des promoteurs immobiliers qui ne mentionnent jamais que Gatineau est une ville française et qui veut le demeurer, mieux qui veut le devenir davantage.

- Nous sommes ici pour vous demander **une autre fois** de reconnaître que Gatineau est une ville québécoise et de rétablir son identité québécoise dans l'adressage Internet et électronique de la Ville que vous avez fait disparaître.
- Nous sommes ici pour vous demander **une autre fois** de vous assurer que ceux et celles qui exploitent une entreprise ou un commerce à Gatineau le font dans le respect des droits linguistiques fondamentaux. Que la langue de travail et la langue d'accueil et la langue de service sont le français.
- Nous sommes ici aujourd'hui pour vous demander de réduire à « **son strict minimum** » l'exigence de la connaissance d'une autre langue que le français pour travailler au sein de la fonction municipale gatinoise.
- Nous sommes aussi ici aujourd'hui pour vous demander de prendre les mesures pour que Gatineau respecte le droit de ses travailleurs et travailleuses d'exercer leurs activités en français en indiquant clairement à tous ceux et toutes celles qui vivent ou veulent vivre à Gatineau qu'il est nécessaire d'apprendre à parler français.
- Nous sommes également ici aujourd'hui pour vous demander de ne pas adopter de mesures qui servent de précédents à la discrimination dans les négociations de conventions collectives et les relations de travail partout au Québec.

## Ce n'est pas le choix qui manque!

« Le respect du Québec, de son environnement linguistique et de son écologie culturelle passe par la francisation des noms d'entreprise et non seulement par l'utilisation d'un "générique" français apposé à un nom anglais », déclare le président d'Impératif français, Jean-Paul Perreault.

Il faut les reconnaître et les encourager. Certaines entreprises sont plus respectueuses de l'environnement linguistique québécois. D'autres non! Certaines participent à la volonté populaire de protéger et de promouvoir notre spécificité. D'autres non! Certaines sollicitent le marché québécois avec des noms français. Certaines entreprises ontariennes ou étatsuniennes ont opté pour la francisation de leur nom pour respecter le paysage français du Québec. D'autres non!

Bravo aux appellations anglaises qui ont fait place, au Québec, à des versions françaises : Marché Express (On the Run), Bureau en gros (Staples Business Depot), Tigre Géant (Giant Tiger), L'Équipeur (Mark's Work Warehouse), PFK Poulet frit Kentucky (Kentucky Fried Chicken), Centre japonais de la photo (Japan Camera Center), Queues de castor (BeaverTails), Chalet suisse (Swiss Chalet), Village des valeurs (Value Village), La Baie (The Bay), La Source (The Source), Pharmaprix (Shoppers Drug Mart), pour n'en nommer que quelques-unes.

Par contre, Canadian Tire, Blockbuster, Toys "R" Us, Sleep Country, Payless ShoeSource, Future Shop, Bulk Barn et Colour Your World choisissent toujours délibérément d'angliciser le paysage linguistique avec leurs noms défrancisants qui n'ont rien à voir avec l'identité québécoise.

Et l'ajout d'un « générique » en français devant ces noms d'entreprise, bien que mieux que rien, ne pourra faire oublier que ces entreprises anglicisantes refusent toujours de respecter la volonté populaire de promouvoir l'identité québécoise.

Nous invitons l'Office québécois de la langue française à convaincre ces entreprises récalcitrantes à franciser tout leur nom au lieu d'ajouter seulement un générique et à encourager les consommateurs et les consommatrices à acheter dans les établissements qui respectent l'identité française du Québec.

Ce n'est pas le choix qui manque!



## L'OUTAOUAIS EN FÊTE : UNE RÉUSSITE



### Malgré la pluie!

« La pluie vient jouer dans les plates-bandes de  
L'Outaouais en fête »

Un article de *La Revue* et d'*Info07*

Lorsque les mélomanes se remémoreront des souvenirs du 35<sup>e</sup> festival L'Outaouais en fête dans dix ans, ils se souviendront peut-être de sa programmation étoffée, mais aussi très certainement de la météo.

La pluie n'a laissé pratiquement aucun répit aux organisateurs de l'événement au cours des deux premières journées qui alignaient Vincent Vallières, les Cowboys Fringants, Bernard Adamus et Loco Locass accompagné de l'Orchestre symphonique de Gatineau.

« C'est ce que nous a malheureusement offert Dame Nature pour la programmation 2011. Mais finalement, tout s'est bien terminé avec les deux dernières journées », a commenté le président d'Impératif français, Jean-Paul Perreault.



# GOVERNEMENT CONSERVATEUR ET FRANCOPHONIE

## Vision « suprémaciste » anglo-saxonne

La stratégie du gouvernement fédéral conservateur ne fait pas de doute. La liste suivante non exhaustive des situations et des mesures adoptées ou appuyées par ce gouvernement contre le français, la francophonie et le Québec est éloquent :

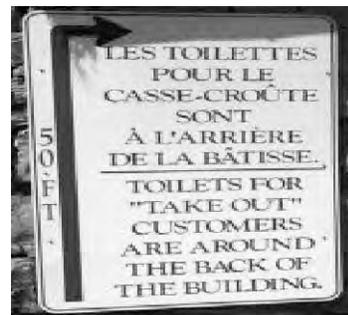
- Jeux olympiques en anglais
- Unilinguisme anglais des juges de la Cour suprême du Canada
- Fonction publique fédérale dont près de 95 % des postes exigent la connaissance de l'anglais
- Valorisation des symboles monarchistes anglo-saxonso
- Obligation d'exposer la photo de la Reine d'Angleterre dans les missions diplomatiques
- Retour de l'appellation « royale » dans les noms de certains organismes fédéraux
- Multiples récidives des sociétés fédérales aux pratiques d'humiliation des francophones (ex., Air Canada)
- Recul du français au Canada et au Québec
- Assimilation des francophones hors Québec
- Jugement de la cour « politique » fédérale, la Cour suprême, contre la Charte de la langue française pour le retour au Québec des écoles passerelles anglicisantes
- Obligation de faire flotter le drapeau canadien sous peine d'amende ou d'emprisonnement !

Il est évident que par toutes ces situations et mesures, le gouvernement conservateur choisit de banaliser ou de saper certains grands fondements du Canada : reconnaissance des droits linguistiques des francophones, égalité des nations, bilinguisme des institutions fédérales, etc.

Impératif français dénonce la vision « suprémaciste » anglo-saxonne que le gouvernement conservateur cherche ainsi à imposer au Canada, au Québec et à la francophonie canadienne.



Regardez ce panneau élateur installé à l'entrée d'un site naturel réputé (les Chutes Coulonge), fleuron de la région outaouaise. Cette agression orthographique, insulte à la langue française et au lecteur, n'interpelle donc personne? En cinq courtes lignes, on y relève quatre fautes d'orthographe et d'accord, une impropiété! Une passe au parc... Avec ce vocabulaire emprunté aux maisons closes (autre appellation des maisons de passe ou bordels), pensez-vous que ce genre de texte — digne de figurer dans un bêtisier — soit de nature à promouvoir l'image de la région? C'est du grand « n'importe quoi » et tout simplement pathétique. (Note d'Impératif français : À la suite de la publication de cet article, le panneau en question a été retiré rapidement.)



Et que faut-il comprendre à la lecture de cet autre panneau d'un restaurant de la région de Wakefield? N'est-il pas à lui seul une illustration de la perte du symbolique? Nous en voyons malheureusement ici trop souvent les effets et ce n'est qu'un début...

Regardons autour de nous : beaucoup de ces absurdités sont dues à l'abandon du pouvoir des mots, de la parole, de la mise en forme des pensées en mots.

Joël Deplanque



## Note d'Impératif français :

Et de plus, que faut-il penser des versions anglaises sur ces panneaux qui, à leur façon, viennent dire aux anglophones qu'ils n'ont pas à apprendre le français et aux immigrants qu'au Québec l'anglais est aussi important que le français!

## SHERBROOKE ET SES PRATIQUES DISCRIMINATOIRES

### Les « primes à l'anglais » de la Ville de Sherbrooke

Article de Davis Bombardier extrait du site Web de *La Tribune*

Quarante employés de la Ville de Sherbrooke profitent d'une prime au bilinguisme, ce qui constitue un dangereux précédent aux yeux du président d'Impératif français, Jean-Paul Perreault.

La Ville de Gatineau voulait instaurer une telle prime en s'inspirant de Sherbrooke, mais la mesure a suscité un important tollé chez les politiciens et au sein de la population. Les élus gatinois ont finalement fait marche arrière mardi, sans justifier leur décision. « C'est une mentalité de colonisés », s'insurge le président d'Impératif français, en entrevue à *La Tribune*.

À Sherbrooke, la prime au bilinguisme est totalement passée sous le radar lorsqu'elle a été accordée par les élus, il y a deux ans, lors du renouvellement de la convention collective des syndiqués cols blancs. Il s'agissait alors d'une première dans une municipalité du Québec. Le syndicat en faisait la demande

depuis plusieurs années, indique Alain Thomas, conseiller principal aux relations avec les employés à la Ville.

Au total, 40 employés qui traitent directement avec la population reçoivent une prime de 45 cents de l'heure (environ 800 \$ par année) parce qu'ils ont une maîtrise suffisante de l'anglais et qu'ils doivent parfois utiliser cette langue dans le cadre de leur travail.

**Note d'Impératif français :** Payer plus cher des employés qui travaillent au Québec parce qu'ils parlent l'anglais, c'est une discrimination contre tous les employés et une discrimination en faveur d'un petit groupe d'unilingues anglais qui auraient dû, depuis le temps, mais il n'est toujours pas trop tard, apprendre le français. Pire, c'est exiger de tous les citoyens qu'ils paient pour ces pratiques discriminatoires, humiliantes et colonisées.

# Campagne de recrutement 2011

## Nous avons plus que jamais besoin de vous!

### Ça presse! Il faut agir!

La situation se détériore, les études le démontrent et les médias ne cessent de le répéter : le français recule, les gouvernements refusent d'agir et, qui plus est, ils contribuent à notre infériorisation et à la banalisation de notre identité. La langue de bois est de plus en plus répandue chez nos élus et autres (ir)responsables, l'anglicisation progresse, la défrancisation est manifeste, les unilingues anglais anglicisent nos établissements au lieu d'apprendre le français, les écoles passerelles anglicisantes pour parents riches ont de nouveau pignon sur rue. L'arrogance linguistique est de retour! Il est de plus en plus difficile d'être reçu, servi, et informé en français et même de travailler en français. Les noms anglais de certaines entreprises polluent le paysage linguistique; l'assimilation fait des ravages; l'érosion culturelle se voit et s'entend de plus en plus... On se sent de moins en moins chez soi! De plus en plus à l'étroit!

Il faut agir pour protéger la diversité culturelle à l'échelle mondiale par la promotion et le rayonnement de la francophonie, de notre culture, de notre langue!

Participer à la promotion de la francophonie, c'est participer à la démocratie culturelle et linguistique mondiale. C'est reconnaître la richesse de la diversité culturelle planétaire, c'est l'exprimer et la communiquer. C'est s'aimer et se faire aimer.



**Grâce à vous!** C'est grâce à votre participation et à votre généreux soutien financier, que le mouvement Impératif français a pu évoluer. **Impératif français**, c'est plus de trente-cinq années de présence sur cinq continents, plusieurs milliers de membres, abonnés, amis et militants;

c'est un bulletin périodique « *Ensemble* », un site Web [www.imperatif-francais.org](http://www.imperatif-francais.org) mondialement connu et reconnu, des envois électroniques, une présence dans les médias sociaux, de nombreuses interventions médiatiques, de vastes campagnes promotionnelles, une foule d'activités culturelles, un festival de grande envergure, des manifestations, des études... C'est surtout un engagement ferme en votre faveur et en faveur de la langue française, de sa promotion, de son avancement et de son rayonnement.

Nous vous remercions d'être là. Nous acceptons les dons!

Il est aussi possible de faire un don et d'adhérer au mouvement Impératif français dans son site Web.

Merci! Nous avons besoin de vous.

Jean-Paul Perreault

Président de la campagne de recrutement 2011

En faisant un legs à Impératif français, vous contribuez au rayonnement de la langue française.

Pour plus de renseignements : 819 684-8460 ou [secretariat@imperatif-francais.org](mailto:secretariat@imperatif-francais.org)

### Fiche d'adhésion (à découper et à retourner)

Nous acceptons des dons



Impératif français  
C. P. 449, succ. Aylmer, Gatineau  
(Québec) J9H 5E7

819 684-8460

[www.imperatif-francais.org](http://www.imperatif-francais.org)

[secretariat@imperatif-francais.org](mailto:secretariat@imperatif-francais.org)

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Téléphone au domicile    téléphone au travail    Télécopieur  
 Adhésion     Particulier (15 \$ ou 12 Euro)  Don ( \_\_\_\_\_ \$)  
 Renouvellement     Organisme (50 \$ ou 35 Euro)  Total ( \_\_\_\_\_ \$)

Signature \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_ Courriel \_\_\_\_\_